

SOUS-PREFECTURE  
DE  
MONTMORENCY  
(Val d'Oise)

REGLEMENTATION

Loi du 1er Juillet 1901

ASSOCIATION ENREGISTREE  
SOUS LE N° 1925/MONTMORENCY

à rappeler dans la correspondance

REG. N° 1069 /11.41.1

LE SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT DE MONTMORENCY,

reconnait avoir reçu aujourd'hui  
une déclaration déposée par  
M. Roger GASQUET, Président,  
demeurant à : DOMONT, 11 Rue de la Mairie

relative à la formation sous le titre de : "CENTRE SOCIAL ET CULTUREL  
DOMONTOIS".

d'une association dont le siège social est situé à : DOMONT, Maison de  
Quartier, Rue Aristide Briand.

ayant pour objet : Développer et décentraliser les activités socio-culturelles  
en accueillant, promouvant et associant tous groupement ou organisme le sou-  
haitant, ainsi que permettre aux enfants et adultes d'accéder à la promotion  
personnelle et collective par l'information, la formation et la prise de res-  
ponsabilité.

MONTMORENCY, le 23 OCT. 1981

Pour Le Sous-Préfet,  
Le Chef de Bureau, p.i.



*J. Golmard*

S. GOLMARD

Deux exemplaires des statuts étaient joints à la déclaration)

26, Av. Ch. de Gaulle - 95160 MONTMORENCY  
Tél. 984.92.01